

PÊCHE EN

— HERBE —

Les jeunes sont invités à passer un moment sur les rives de la rivière Sainte-Anne-du-Nord (pont Taschereau) où des professionnels leur apprendront les bases de la pêche ! Dans un souci de l'environnement, nous demandons à chaque enfant d'apporter son propre grand sac Ziploc réutilisable identifié pour récupérer leur prise.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

- Bottes de pluie (recommandé)
- Grand Sac Ziploc identifié au nom de votre enfant.

MATÉRIEL FOURNI :

- Une canne
- Un moulinet
- Un appât
- Certificat de pêche

Les enfants conservent leur équipement et leurs prises !

INSCRIPTIONS :

En ligne : www.qidigo.com
Dans l'onglet recherche, inscrivez
Ville de Beauré,
cliquez sur « Pêche en herbe 2023 ».



VENDREDI 2 JUIN DÈS 15 H

Pour les jeunes de 9 à 12 ans

Activité gratuite (places limitées)

Inscription obligatoire (8 au 19 mai)

Préinscription pour les résidents de Beauré :
le 8 mai dès 8 h jusqu'au 9 mai à 23 h 59

Pour information : 418-827-8902 poste 204



VILLE DE BEAUPRÉ

PÊCHE EN — HERBE —

HORAIRE DE L'ACTIVITÉ

14 h 45 à 15 h :

Arrivée des enfants au Centre communautaire
(20, rue Fatima Est)

15 h :

Accueil, formation et ensemencement

- Biologie du poisson
- Habitat du poisson
- Éthique du pêcheur
- Règlements de la pêche



15 h 30 :

Départ au pont Taschereau

- Démonstration technique de pêche et pratique
- Démonstration de lancer à la mouche avec M. Jean-Pierre Martin instructeur certifié - **Nouveauté!**

17 h :

Départ du site de pêche et remise des permis de pêche

17 h 30 à 17 h 45 :

Départ des enfants avec leurs prises

PARTENAIRES



Fondation
de la faune
du Québec



Énergie et Ressources
naturelles

Québec



Pêche
en HERBE



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

